



Le Maire

MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 8 avril 2013 (Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire

Etaient présents :

Claudine FINE, Christine VALLA, Philippe MICHELON, Henri CROSASSO, adjoints,
Nadine FERRARI, Juliette SABATE, Josette PETER, Emile FORM, Jean Paul SALLE,

Excusés :

Hervé MOREAU ayant donné pouvoir à Emile FORM
Pierre SALLE ayant donné pouvoir à Jean Paul SALLE
Gilles PERLI ayant donné pouvoir à Juliette SABATE

Etait absent :

Michel RICCI

Le CASA est présent dans la salle.

La séance est ouverte à 20h00. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

M. Philippe MICHELON a été élu secrétaire de séance.

Modification de l'ordre du jour : une délibération a été rajoutée :
N° 11 Création d'un poste permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe.
La modification est adoptée à l'unanimité

Affaires Financières

1) Budget « commune » - décision modificative n°1

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget 2013 « Commune », accepte les termes de la convention à intervenir avec le SIGED portant sur la réalisation des équipements annexes aux remontées mécaniques et autorise le Maire à la signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2) Subventions aux associations – attribution 2013 (suite)

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de subventions à diverses associations pour un montant de 818.15 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Secrétariat Général

3) Nouvelles modalités de représentation des communes au Conseil Communautaire après renouvellement général des conseils municipaux 2014.



 **Serre Chevalier Vallée** 
du Lautaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13
email : secretariatgeneral@lasallealpes.fr

.../...



Le Conseil Municipal accepte l'attribution de 3 sièges pour la commune de LA SALLE LES ALPES au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Briançonnais à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de 2014.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Urbanisme

4) **Projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme portant majoration, instauration et délimitation de secteurs à Coefficients d'Emprise au sol (C.E.S)**

Le Conseil Municipal met en place une procédure simplifiée conformément à l'article L.123-13-3 du Code de l'urbanisme et dit que le projet de modification sera mis à disposition et porté à la connaissance du public pendant un mois du 22 avril 2013 au 21 mai 2013 en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5) **Projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme portant sur la suppression d'un emplacement réservé**

Le Conseil Municipal accepte la mise en place d'une procédure simplifiée conformément à l'article L.122-14-3 du Code de l'urbanisme et dit que le projet de modification sera mis à disposition et porté à la connaissance du public pendant un mois du 22 avril 2013 au 21 mai 2013 en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6) **Réalisation d'une extension sur un établissement recevant du public situé en zone Ns et hors d'application des chalets d'alpage**

Le Conseil Municipal accepte l'extension proposée par M. Thierry FRANCOU portant sur la réalisation d'un auvent destiné à protéger des intempéries le public accueilli sur la terrasse du restaurant Le Bivouac et dit que les frais de publication dans les journaux seront à sa charge.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Travaux

7) **Acquisition de terrains au lieu-dit Le Pontet**

Pour mener à bien le projet de déplacement du centre équestre au lieu-dit Le Pontet, le Conseil Municipal décide de l'acquisition des parcelles nécessaires au projet au prix de 2.50 € le m² et dit que la somme nécessaire est inscrite au budget,

Adopté par onze voix « POUR » et deux abstentions (Jean-Paul SALLE et Pierre SALLE)

8) **Pose de compteur sur les branchements d'eau potable –Avenant n°1**

Le Conseil Municipal approuve l'Avenant à intervenir avec Eiffage Travaux Publics portant sur une moins-value de 21 779.41 € TTC et autorise le Maire à le signer.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Personnel

9) **Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe en contrat à durée déterminée-engagement d'un travailleur reconnu handicapé**

Suite à la procédure de recrutement d'un agent de catégorie C pour la baignade biologique, un candidat reconnu travailleur handicapé a été retenu. Le Conseil Municipal crée un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet en contrat à durée déterminée d'un an à compter du 1^{er} mai 2013.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

10) Modification du régime indemnitaire

Le Conseil Municipal accepte une revalorisation systématique des montants et taux des primes des agents en cas de modification de la réglementation applicable et maintient à titre personnel les montants et taux antérieurs les plus favorables à l'agent en cas de modification de la réglementation applicable.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

11) Création d'un poste permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal Crée un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps incomplet annualisé sur 30 heures par semaine à compter du 1^{er} mai 2013.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Information - Questions diverses

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Signature d'un Avenant au marché attribué à Charles Queyras TP pour un montant de 10 562.50 € HT concernant la construction d'une voie de désenclavement du quartier de La Pisse.

FIN DE LA SEANCE A 20H55

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole au public.

Pour répondre à l'interrogation de Mme Nicole BIBOUD représentant le CASA, la présence d'une plaque à l'entrée du Musée est expliquée par les élus.

Des précisions sont également apportées à M. Jacques DEMOULIN concernant les tarifs des remontées mécaniques et Nicole BIBOUD sur le fonctionnement des navettes .



Le Maire

Alain FARDELLA